



FICHE DE LOCATION

SALLE DU BATTOIR - HABITANTS DE LA COMMUNE

N°	A louer	Prix
	Assemblée <u>sans</u> vaisselle	
1	Petite salle	50.00
2	Grande salle	100.00
	Sociétés <u>avec</u> vaisselle	
3	Petite salle	100.00
4	Grande salle	200.00
5	Grande salle le week-end	400.00
	Journée / Soirée <u>avec</u> vaisselle	
6	Petite salle	150.00
7	Grande salle	300.00
	Thé de mariage	
8	Grande salle	200.00
	Bal	
9	Uniquement pour sociétés du village	1'000.00 + caution
	Enterrement	
10	Collation	Gratuit

Remarques

- Autres cas sur décision de la Municipalité
- La salle doit être restituée propre, balayée et récurée par le locataire
- Des éléments pour podium sont à votre disposition sur demande (Fr. 5.00 l'élément)
- Les frais de détérioration ou de casse seront facturés au prix coûtant
- Les locataires et leurs invités sont priés de se parquer **uniquement sur le parking prévu à cet effet**
- La commune se décharge de toute responsabilité en cas d'accident à l'intérieur ou à l'extérieur de la salle pendant la location de celle-ci
- La Municipalité se réserve le droit de modifier les prix en tout temps
- La Municipalité souhaite beaucoup de plaisir aux locataires et aux invités dans la salle de la commune d'Agiez
- **Les locataires sont priés de prendre contact avec Mme Noëlle Besson, concierge et responsable de la salle, une semaine avant la date réservée afin de pouvoir régler les derniers détails au ☎ 024 441 10 83 ainsi que de remplir et retourner le coupon ci-dessous à Mme Besson (Sur Enlia 2 – 1352 Agiez)**